

Devenez DÉLÉGUÉ chez SLM - So'Lyon Mutuelle

LES CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

La durée du mandat : 6 ans

Les fonctions en tant qu'administrateur de la mutuelle :

- Participer à l'assemblée générale et y représenter les adhérents
- Voter les décisions relatives au fonctionnement de la mutuelle : cotisations, garanties, services inclus dans les contrats...
- Se prononcer sur l'ensemble des questions débattues à l'assemblée générale.

Il s'agit d'un mandat bénévole dont les frais afférents à son exercice sont pris en charge.

COMMENT DEVENIR DÉLÉGUÉ ?

Conformément aux statuts de la mutuelle, l'élection des délégués mutualistes est organisée sur le plan national par scrutin de liste.

Pour déposer votre candidature, vous devez :

- Être membre participant à jour de vos cotisations
- Constituer une liste de candidats, dont le nombre est égal au total de postes de délégués titulaires et suppléants à pourvoir.

Pour chaque candidat titulaire et suppléant, la liste devra comporter :

- Les nom(s), prénom(s), numéro d'adhérent ;
- Son adresse courriel, postale et son numéro de téléphone ;
- Le pouvoir au mandataire de liste précisant pour quel poste il est fait acte de candidature (titulaire ou suppléant)

Les listes de candidats peuvent être :

- Adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée à :

SO'LYON MUTUELLE



Madame la Présidente du Conseil d'Administration
28 rue Narcisse Bertholey
69600 OULLINS-PIERRE-BENITE

- Adressées par courriel à l'adresse e-mail suivante :



electiondelegues@solyon-mutuelle.fr

- Déposées au siège social de la mutuelle, contre récépissé.

Pour être recevables, les listes de candidatures doivent être réceptionnées par la mutuelle au plus tard le 18 octobre 2024.



NOUS CONTACTER

electiondelegues@solyon-mutuelle.fr

07 86 30 32 31

